

AVIS DE PUBLICITE – APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENT	
Attribution d'un titre autorisant une occupation privative du domaine public à titre temporaire précaire et révocable, régi par les dispositions du code général de la propriété des personnes publiques	
IDENTITE DE L'AUTORITE COMPETENTE	<p>COMMUNE DE BORDEAUX Collectivité territoriale Services généraux des administrations publiques Représentée par : le Maire de Bordeaux</p> <p>Direction gestionnaire : DIRECTION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC Service des marchés de plein air et couverts, ambulants</p>
I) OBJET DE L'AVIS DE PUBLICITE PREALABLE	<p>Avis de publicité préalable faisant suite à une manifestation d'intérêt spontanée au titre de l'article L.2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques et visant à s'assurer, préalablement, à la délivrance du titre sollicité, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente :</p> <p>Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP), il est porté à la connaissance des tiers le fait que la Ville de BORDEAUX a été destinataire d'une demande d'occupation du domaine public constitutive d'une manifestation d'intérêt spontanée en vue de l'occupation de : INSTALLATION D'UN FROMAGER AU MARCHE DE SAINT SEURIN</p> <p>Les caractéristiques de l'occupation proposée étant propres à garantir la conservation du domaine public concerné, compatibles avec son affectation et présentant un intérêt pour l'animation du quartier, la Ville est susceptible de faire droit à cette proposition.</p> <p>Le présent avis de publicité a pour objet de permettre à tout opérateur économique potentiellement intéressé de manifester son intérêt pour occuper cette dépendance du domaine public.</p>
II) DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET	<p>Description de la dépendance du domaine public mise à disposition : emplacement de 5 ML. Le candidat devra présenter toutes les garanties de maîtrise des conditions de manipulation, transport, température des produits, ainsi qu'une attestation de conformité de l'installation. Le candidat devra également présenter une attestation de formation à l'hygiène. Les produits proposés devront être de préférence issus de circuits courts en privilégiant les produits des éleveurs de la Région.</p> <p>.</p> <p>Activité projetée : FROMAGER/CREMERIE</p>
III) CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE LA CONVENTION	<p>Nature du titre délivré : arrêté municipal portant permis de stationnement en vue de l'utilisation privative à des fins d'exploitation commerciale d'emplacements sur le domaine public routier. L'autorisation est concédée à titre temporaire et a un caractère précaire et révocable.</p> <p>Les jours et horaires de mise à disposition : le vendredi de 7 h 00 à 14 h 00</p> <p>Durée du permis de stationnement : 1 an renouvelable</p> <p>Conditions financières : 1.41 €/m² par jour + 8.22 € électricité par jour de marché</p> <p>Date prévisionnelle de début d'exploitation : La date prévisionnelle de mise à disposition de l'emplacement est envisagée au 01 04 2024</p>
IV) MODALITES DE MANIFESTATION D'INTERET	<p>Tout candidat intéressé est invité à remettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une manifestation d'intérêt écrite en utilisant le formulaire téléchargeable gratuitement sur le site internet de la Ville de BORDEAUX - un extrait Kbis du candidat ou tout autre document équivalent

	L'attention des candidats est appelée sur la complétude du dossier et notamment, sur l'obligation de remplir correctement le formulaire portant manifestation d'intérêt. A défaut, la manifestation d'intérêt ne sera pas constituée. Le titre sera délivré à une personne physique et non à une société.
V) MODALITES DE REMISE DE LA MANIFESTATION D'INTERET	<p>- courrier en lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :</p> <p>Service des Marchés, Terrasses et Etalages Cité Municipale 4 rue Claude Bonnier 33045 BORDEAUX Cedex</p> <p>ou</p> <p>- remise en main propre contre accusé de réception à l'adresse et aux horaires suivants :</p> <p>Service des Marchés, Terrasses et Etalages Cité Municipale 4 rue Claude Bonnier 33045 BORDEAUX Cedex</p> <p>Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h00</p> <p>Le pli devra porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENT AOT – FROMAGER CREMEIER MARCHE DE SAINT SEURIN</p>
VI) DATE LIMITE DE DEPOT DE LA MANIFESTATION D'INTERET	22 MARS 2024 (délai de rigueur), date <u>de réception faisant foi.</u>
VII) CONTACTS :	Les renseignements complémentaires quant à la procédure peuvent être obtenus par demande écrite à l'adresse suivante : marches.bordeaux@mairie-bordeaux.fr
VIII) DEROULEMENT DES SUITES DE LA PROCEDURE	<p>i) Dans l'hypothèse où aucune manifestation d'intérêt concurrente ne serait reçue dans les délais précisés au VII, la Commune de Bordeaux se réserve la faculté de délivrer de gré à gré le titre autorisant l'occupation de l'emplacement décrit II.i°) à l'opérateur ayant fait la demande initiale.</p> <p>ii°) Dans l'hypothèse où un ou plusieurs autres opérateurs manifesteraient leur intérêt pour occuper l'emplacement décrit II.i°) dans les conditions définies par le présent avis, il sera procédé, sans nouvelle publicité à une sélection préalable, conformément à l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.</p> <p>A cette fin, les candidats ayant manifesté leur intérêt dans le délai imparti pourront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit télécharger le dossier les informant des modalités précises de la sélection préalable constitué d'un règlement qui sera mis en ligne à compter du 11 MARS pour une durée de 15 jours. - soit venir retirer un dossier à l'adresse précisée ci-après, à compter du 11 mars Service des Marchés, Terrasses et Etalages Cité Municipale 4 rue Claude Bonnier 33045 BORDEAUX Cedex <p>Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h00</p>
DATE DE PUBLICATION DU PRESENT AVIS	11 mars 2024
MODALITES DE PUBLICITE ET AFFICHAGE	A minima : Cet avis est consultable en ligne jusqu'au 22 mars 2024 sur www.bordeaux.fr pendant toute la durée de la publicité.